

VILLE DE BOUILLON

Séance du Conseil Communal du 05 février 2009.

Présents :Mr. Pierret J., Bourgmestre-Président ;
Mme et Mrs. Poncelet J., Buchet M-P., Frère M., Arnould D., Echevins ;
Mr. Arnould P., Président CPAS ;
Mmes et Mrs. Denis G. , Gobert A. , Adam P., Poncin P., Dachy F., Dasnois P., Joris B.,
Houthoofdt L., Chaidron L., Istace F., Boidron A., Conseillers
communaux ;
Mr. Mathieu J., Secrétaire communal.

La séance débute à 20 H. Le Président ouvre la séance .

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. des séances des 11.12.08 et 29.12.08.

A l'unanimité, approuve le P.V. du 11.12.08 avec les remarques de M.Gobert :

- au point 16 relatif au PCDR, M.Gobert souhaite que soient remplacés « dénonçant un montant non justifié » par les termes « demandant une justification portant sur un montant » ainsi que « mettre toutes ses remarques par écrit » par « communiquer ses remarques »
- au point 18, M.Gobert rappelle qu'il avait demandé que soient inscrits au P.V. les propos de M.Pierret comme quoi « Idélux est propriétaire de l'archéoscope ».

Par 14 oui et 3 abstentions (MM.Adam, Poncin et Istace – absents à la séance), approuve le P.V. du 29.12.08.

M.Dion, conseiller en énergie, entre en séance.

Logement

2. Rapport intermédiaire annuel du Conseil en Energie : approbation.

A l'unanimité, approuve ce rapport.

M.Dion, conseiller en énergie, quitte la séance.

Comptabilité

3. Vote d'un douzième provisoire.

A l'unanimité, vote ce douzième provisoire.

4. Garanties d'emprunt et cautions solidaires envers Dexia Banque tant en capital qu'en intérêts, commissions et frais proportionnellement à 1,63% de l'opération totale de l'emprunt de 11.020.000€ soit un montant de 179.913,62 € et envers ING, proportionnellement à 1,63 % de l'opération totale de l'emprunt de 11.165.000 €, soit un montant de 182.280,90 € contractés par l'intercommunale Interlux : approbation.

A l'unanimité, approuve ce point.

5. Dotation Communale pour la zone de Police « Semois & Lesse » : approbation.

A l'unanimité, approuve cette dotation (à verser en 1/12^{ème} à la Zone de Police) d'un montant de 390.374,01 €.

Fabriques d'Eglise

6. Avis sur le budget 2009 de la F.E de Frahan et Poupehan.

A l'unanimité, émet un avis favorable sur ces budgets avec part communale de :

- Frahan : 12.040,27 €
- Poupehan : 10.341,00 €.

Eaux et Forêts

7. Introduction des dossiers de demande de liquidation des subsides pour les travaux forestiers pour les trois brigades (devis n° 1057, 1058 et 1059) - année 2005.

A l'unanimité, approuve cette liquidation pour un montant de 13.951 € de subside.

8. Gestion forestière du camping « Halliru » : approbation.

A l'unanimité, approuve cette gestion et l'exploitation des arbres marqués.

Associations – Intercommunales

9. Octroi de subventions en matière de prévention et de gestion des déchets : décision de charger les services de l'intercommunale Idélux d'organiser les 4 actions prévues dans l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 17.07.2008.

A l'unanimité, approuve cette prise en charge par Idélux.

Conventions

10. Convention entre la Ville de Bouillon et l'asbl HT Bénélux pour l'installation au bureau population d'une cabine pour photos d'identité.

Point reporté à huis-clos.

Circulation routière

11. Règlement complémentaire de roulage : création d'un nouveau passage pour piétons, rue du

Collège à Bouillon.

A l'unanimité, approuve ce règlement.

Aliénations

12. Vente avec déclassement à M.Guy Pierret d'un excédent de voirie de 0,75 m² sis à Corbion, Rue Paul Verlaine en front de la parcelle cadastrée 3^{ème} Division, S° B, n° 268/K.

A l'unanimité (M.Gobert ne prend pas part au vote), approuve cette vente pour un montant de 100 €/m².

13. Vente à Mr Paul Rabet d'une parcelle communale sise à Les Hayons, cadastrée 5^{ème} D, Section A, n° 978A.

A l'unanimité, approuve cette vente pour un montant de 200 €.

14. Cession gratuite à Interlux d'une partie de parcelle sise à Dohan, au lieu-dit « Champs Touaux », cadastrée 4^{ème} D, Section B, n°105 d'une contenance de 0a25ca pour la construction d'une cabine électrique.

A l'unanimité, approuve cette cession gratuite.

15. Vente à Mme Delphine Nannan d'une parcelle communale sise à Vivy, cadastrée 11^{ème} Div., S° A n°1124A.

A l'unanimité, approuve cette vente pour un montant de 1.250 €.

16. Achat à M.Louis Billiaux d'une partie de parcelle d'une contenance de 15 a 09 ca sise à Ucimont au lieu-dit « rue du Château-le-Duc », cadastrée 10. ^{ème} Div. S°A n° 6m et 6l avec demande de subsides à la RW dans le cadre du PCDR .

A l'unanimité, approuve cet achat pour un montant de 27.000 € et sollicite les subsides de la R.W.

17. Achat à M.Camille Arnould de deux parcelles sises à Poupehan, lieu-dit « Prés de Germoney », cadastrées 7^{ème} Division, S° B, n° 112/D et 122 avec demande de subside à la RW dans le cadre de « Natura 2000 ».

A l'unanimité, approuve cet achat pour un montant global de 950 € (600 € + 350 €) et sollicite les subsides de la R.W.

18. Vente à Mr Claude Gillet d'une partie de parcelle sise à Bellevaux lieu-dit « Menuchenet », d'une contenance de 17a 48ca, cadastrée 2^{ème} Division, Section A, n°1P5.

A l'unanimité, approuve cette vente pour un montant de 7 €/m².

Urbanisme

19. Permis de lotir de 22 lots demandé par les Consorts Maqua à BOUILLON, Voie Jocquée & Route du Christ, cadastré 1^{ère} Div., Son A., n° 602x2,n 606 m, 606 g, 607 d2, 602 e2, 607 k2, 607 c2, 607 h2 & 607 e2 : enquête publique qui s'est tenue du 21 au 08/12/2008 avec 2 observations : délibération sur la question de voirie.

A l'unanimité (M.Gobert ne prend pas part au vote), approuve les travaux en voirie.

20. Permis d'urbanisme de Denis-Mahaut Frédéric pour la construction d'une maison d'habitation, sise à Dohan, Dohan-Bas, 44, cadastré 4^{ème} Div., S° B, n° 323 avec cession gratuite d'une bande de terrain de 72 ca en faveur de la commune à incorporer dans la voirie communale afin de porter le nouvel alignement de voirie à 5m. de l'axe de la rue Dohan-Bas avec modification du tracé de voies de communication communales existantes (CWATUPED, art. 128 et art. 330-9°): résultat de l'enquête publique du 21.11.08 au 08.12.08 sans observation : approbation de la cession et délibération sur la question de voirie.

A l'unanimité, approuve cette cession et les travaux prévus en voirie.

21. Permis d'urbanisme de Richard Sébastien pour la construction d'une maison à Sensenruth, rue St-Lambert, 11, cadastré 11^{ème} Div., S° A, n° 487g : résultat de l'enquête publique du 21.11.0807.08 au 08.12.08 sans observation avec cession gratuite d'une bande de terrain de 32.64 m² ca en faveur de la commune à incorporer dans la voirie communale afin de porter le nouvel alignement de voirie à 6m. de l'axe de la rue St-Lambert avec modification du tracé de voies de communication communales existantes (CWATUPED, art. 128 et art. 330-9°): approbation de la cession et délibération sur la question de voirie.

A l'unanimité, approuve cette cession et les travaux prévus en voirie.

22. Demande de permis d'urbanisme du Département de la Nature et des Forêts pour la réfection et la création d'une piste forestière, l'installation d'une clôture, le creusement de deux mares, sur un bien sis à BOUILLON, Réserve domaniale de la Platinerie, cadastrés section D, n° 165pie, 166 pie, 167 d (pie), 167 e pie, 168 a, 169, 170 pie, 171, 172 b, 173, 174 c, 174 m : enquête publique sans observation et délibération sur la question de voirie.

A l'unanimité, approuve les travaux prévus en voirie.

23. Création d'une Zone d'Activité Economique mixte à Menuchenet avec convention de partenariat pour la mise en oeuvre d'un parc d'activités pluricommunal sur le territoire des Communes de Bouillon & Paliseul : approbation

A l'unanimité, approuve cette convention et cette création d'une zone d'activité économique en émettant le souhait qu'Idélux envisage la possibilité de trouver d'autres zones de loisirs à compenser sur le territoire de Bouillon plutôt que celle proposée.

[P.C.D.R.](#)

24. Quatrième convention-exécution CORBION - décompte final : approbation.

Par 10 oui et 7 non (MM Adam, Dasnois, Poncin, Gobert, Chaidron, Istace et Mme Boidron), approuve ce décompte au montant de 421.212,16 € TVAC..

25. Divers

A. M.Adam demande en relation avec le point 4 du présent O.J. s'il est possible d'avoir un état des lieux de toutes les garanties d'emprunts que l'A.C. a actuellement sous sa responsabilité.

Le Bourgmestre lui répond que ce document sera demandé au Receveur.

B. M.Adam demande en relation avec le point 5 du présent O.J. s'il est compatible administrativement de voter une telle dotation alors que le budget 2009 n'est pas encore voté et que l'on est sous le régime des 1/12^{ème} provisoires.

Le Bourgmestre lui répond que la question sera transmise au Receveur pour réponse.

- C. M.Adam s'inquiète des longues fuites d'eau chaude à répétition au hall des sports et de la responsabilité du gestionnaire à cet égard... les réparations n'ayant été effectuées qu'après plus de 48 heures.

M.P.Arnould répond que c'est lui-même qui est intervenu pour les réparations et qu'il a mis les choses au point pour que cela n'arrive plus.

- D. M.Adam demande s'il est possible d'avoir une note de synthèse sur l'occupation et la gestion de toutes les salles de villages ou communales afin d'avoir une vision globale de la situation.

M.P.Arnould s'engage à lui communiquer cette note de synthèse.

- E. M.Adam revient sur l'avis (officieusement négatif) de la CRAT sur la revitalisation du centre-ville et demande s'il ne serait pas profitable à tous que la Ville s'inquiète auprès de la RW de la communication en urgence de cet avis pour faire avancer le dossier.

Le Bourgmestre lui répond que, selon lui, la CRAT transmet habituellement son avis à l'Administration requérante (comme c'était le cas pour la R.U.).

- F. M.Istace revient sur l'état de propreté déplorable du centre-ville avant, pendant et après les fêtes, et demande quelles mesures ont été prises à ce sujet et si le collège a demandé, dans ce contexte, des subsides au Ministre Lutgen pour lutter contre cet incivisme, le Ministre proposant une aide financière aux pouvoirs locaux dans ce domaine.

Le Bourgmestre lui répond que l'aide vient d'être votée au point 9 du présent O.J., via Idélux.

- G. Mme Boidron a été agréablement surprise de voir sur le site Internet de la Ville une communication sur le Plan de Mobilité et demande si celle-ci restera « lettre morte ».

Le Bourgmestre répond qu'un « toutes boîtes » rappelant à la population la réunion du 17.02.2009 à ce sujet sera distribué la semaine du 09.02.2009.

- H. Mme Boidron demande, en relation avec ce qui a été dit au point 24 du présent O.J. par M.l'Echevin Poncelet, si c'est monnaie courante de remettre sur des chemins forestiers des revêtements bitumés concassés.

M.Poncelet lui répond que cette pratique, bien que légale, est rarissime.

Il est 22 H 15.

Le Président lève la séance.

Approuvé en séance du 19 février 2009.

Par le Conseil :

Le Secrétaire

Le Bourgmestre